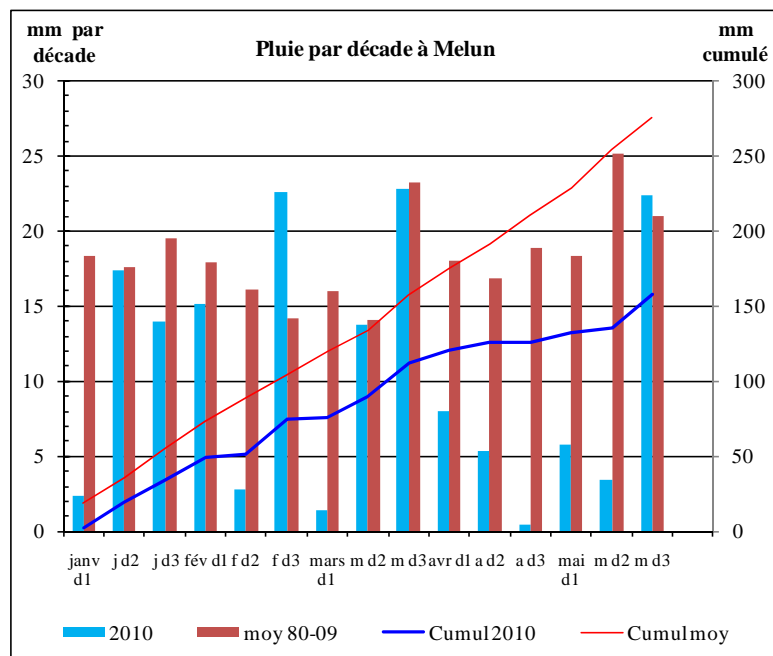


METEO



Les pluies actuelles, apportent quelques répit dans cette période sèche qui dure depuis début avril. Cependant sur certains secteurs, avec moins de 10 mm depuis 2 jours, c'est loin d'être suffisant.

Le graphique ci-contre illustre le décalage entre la moyenne trentenaire et l'année 2010 depuis le début de l'année sur la station météo de Montereau-sur-le-Jard. Le déficit cumulé atteint 120 mm, malgré une 3^{ème} décade de mai correctement arrosé sur cette station météo.

Le temps actuellement plus couvert permet une baisse relative des ETP. Les ETP depuis le début du mois sont de 3,8 mm/jour (la normale saisonnière est de 3,5 mm/j).

CULTURES

Compte tenu de l'hétérogénéité des précipitations des derniers jours, les apports d'eau sont à gérer en fonction de la pluviométrie locale et des besoins en eau des cultures... mais aussi, en fonction des volumes autorisés pour ceux qui sont en gestion volumétrique : attention à anticiper les volumes nécessaires pour l'irrigation estivale sur betteraves, maïs, pommes de terre...

BETTERAVES Conseils en l'absence de pluies supérieures à 10 mm

A partir de 10 mm retarder les passages d'un jour tous les 4 mm.

L'absence ou l'irrégularité des précipitations enregistrées au cours de ces derniers jours **nécessite d'établir un bilan hydrique à la parcelle.**

En l'absence de pluies, le déclenchement de l'irrigation, bien que très précoce est nécessaire dans les sols les plus superficiels, car si le temps sec persiste, dans certaines parcelles, les betteraves ne couvriront pas le sol. Ce premier apport destiné à favoriser la couverture doit se limiter à 20/25 mm maximum.

- dans un sol de 40 cm (réserve utile de 70 mm) le premier tour est à réaliser cette semaine,
- dans un sol de 70 cm (réserve utile de 120 mm) attendre la semaine prochaine pour le premier tour.

Adapter la dose d'eau au type de sol pour éviter les apports en excès qui peuvent générer de l'asphyxie s'ils sont suivis de fortes précipitations. Régionalement, la dose d'eau optimum pour un premier passage est comprise entre 25 et 35 mm.

L'expérience acquise au travers de l'expérimentation montre qu'en cas de ressource en eau limitée (restriction préfectorale, quotas...), il est préférable d'accorder la priorité **aux premiers apports de juin et juillet** pour ne pas pénaliser la croissance des betteraves en début de végétation. Le stress hydrique en fin de végétation est en effet moins dommageable au rendement et à la qualité qu'en début de végétation.

POIS

Sauf pluie efficace (plus de 10 mm), l'irrigation sur pois, doit être maintenue pour être valorisée, le moindre stress peut annuler tout le bénéfice des irrigations précédentes.

Les pois de printemps sont en cours ou en fin de floraison et une irrigation peut s'avérer nécessaire notamment sur les sols superficiels, surtout lorsque le cumul pluviométrique depuis début juin est inférieur à 10 mm.

MAIS

Aucune irrigation n'est à prévoir avant le stade 9-10 feuilles.

CEREALES

En terres séchantes, les céréales d'hiver ont passé le stade où une irrigation se justifie.

RESSOURCES EN EAU & REGLEMENTATION

NAPPE DU CHAMPIGNY (en situation de Crise Renforcée)

Pour ceux qui ont souhaité participer à la gestion quantitative, et qui sont en règle vis-à-vis de la loi sur l'eau (autorisation de leur forage par la DDEA), vous allez prochainement recevoir de la DDEA votre notification de base et votre volume 2010 attribué en fonction du coefficient de réduction appliqué à l'ensemble de la zone : 40 % (ou 5 % pour les spécialisés) avec les règles suivantes :

➤ La somme des besoins ayant été supérieure au volume affecté à l'agriculture, une correction linéaire du volume/ha a dû être appliquée par groupe de cultures :

Catégorie de cultures	Coef	Catégorie de cultures	Coef
Céréales et oléo-protéagineux	0,4	Cultures légumières de plein champs et	1,0
Cultures industrielles et fourragères	0,7	Cultures spécialisées au titre de l'arrêté	

- Ce volume initial est plafonné à 130% du prélèvement effectivement déclaré à l'AESN.
- Les nouveaux irrigants, non connus de l'AESN sont plafonnés à 75 000 m³.

RELEVÉS DES COMPTEURS

RAPPEL pour ceux, qui n'ont pas encore retourné les index en début de mois :

Les irrigants engagés dans le protocole de **Gestion Volumétrique sur la Nappe du Champigny** sont tenus de renvoyer leurs index de compteur **le 1^{er} de chaque mois**, même si aucune irrigation n'a été réalisée, et même si les volumes attribués individuellement ne sont pas encore définis...

Le formulaire de saisie des Index, envoyé avec l'Irri.pl@ine N°59, est à renvoyer par fax (01 64 37 17 08) ou mail (irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr)

Le piézomètre de Montereau-sur-le-Jard indiquait 47,43 m NGF le 07 juin 2010. Même si le niveau reste proche du seuil de crise renforcée (47,60 m), cette zone reste toujours sous l'arrêté de crise renforcée.

Le piézomètre de Saint-Martin-Chennetron indiquait 119,00 m NGF le 07 juin 2010. Ce niveau est toujours inférieur au seuil de crise renforcée (121,6 m).

NAPPE DE BEAUCE

Pour le secteur Beauce Centrale, le niveau de l'indicateur était à 112,63 m au 06 juin 2010.

Pour le secteur Beauce Fusain (communes de Beaumont-du-Gâtinais, Château-Landon, Chenou et Mondreville), l'indicateur était à 85,11 m au 06 juin 2010.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, et du CASDAR
Toute rediffusion et reproduction interdites

